

- DENSITÉ DU DÉVELOPPEMENT
- FAIBLE
  - MOYENNE
  - FORTE
  - SECTEUR D'HABITATIONS DE GRANDE VALEUR (détermination approximative)
  - SECTEUR D'HABITATIONS SOLAIRES
  - PERMETTE
  - TERRITOIRE DÉVELOPPÉ TEL QU'ILLUSTRE SUR LES PLANS D'UTILISATION DU SOL NUMÉRÉS 1 à 4
  - LIMITE DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION
  - LIMITE DE LA ZONE AGRICOLE DÉCRÉTÉE (CPTAD)
  - LIMITE MUNICIPALE

Notes:

1. Le fond de plan a été numérisé et réalisé par Géograph International INC.
2. Les formes utilisées sur le base de ce plan font référence à l'utilisation du sol pour en connaître la signification: consulter les plans 1 à 4 du présent document.
3. La localisation des tracés routiers proposés, indiqués en gris sur ce plan, est donnée à titre indicatif. Pour plus de précision, veuillez consulter les plans directeurs approuvés par le conseil municipal.


MISE À JOUR

No. de Règlement	Date	Objet	Approuvé par
1270	2001	Adoption	

ÉCHELLE: 1 : 7500

**Daniel Arbour & Associés**  
3341, rue Frelon - 45, rue St-Jacques - 465, rue St-Jacques  
Vaudreuil-Dorion, Q.C. - Ste-Anne-de-la-Croix, Q.C.  
Tél: (450) 424-0211 - Tél: (450) 373-5119 - Tél: (450) 354-5300  
Tél: (450) 424-9200 - Tél: (450) 371-8959 - Tél: (450) 354-5348

APPROUVÉ PAR: PRÉPARÉ PAR: ÉRIC PASCLET  
CARTOGRAPHIE PAR: MARIE GAUTHIER  
DATE: DÉCEMBRE 2001  
DOSSIER NO.: F1270 PLAN 103 8 DE 12



SECTEUR URBAIN ↗  
SECTEUR AGRICOLE ↘

